



AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
TRANSPARENCE - EQUITE - INTEGRITE

✓ Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette
ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 3.17/cg/2026

AU GROUPEMENT GOLDEN COURTS SARL & MAXIMUM B.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 012/MINAGRI/SG/CGPMP/2023, conclu avec le Ministère de l'Agriculture, pour un montant total hors taxe dollars américains onze millions sept cent dix-neuf mille quatre cent soixante (USD 11 719 460) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains quatre-vingt-deux mille trente-six, vingt-deux centimes (USD 82 036,22), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 10/09/2026

Directeur Administratif et Financier



0000317